

LOGEMENT. La question du logement des membres du Congrès sera réglée autant que possible en conformité avec leurs désirs, qu'ils sont priés de faire connaître sur le bulletin d'adhésion. Un comité de logement sera chargé du soin de cette matière et informera en temps voulu les membres des arrangements pris.

Comme il n'y a, à Leiden, qu'un nombre restreint d'hôtels, une grande partie des membres du Congrès trouveront un logement à Noordwijk, station balnéaire située à une demi-heure de tramway de Leiden. Les membres du congrès pourront profiter d'un tarif spécial de tramway. A Noordwijk il y a de bons hôtels, où l'on pourra obtenir logement avec petit déjeuner au prix moyen de f6.— par personne et par jour.

Leiden étant située à 12 minutes de chemin de fer de la Haye, les membres du Congrès pourraient également s'installer dans un hôtel de la Haye. Dans ce cas on est prié de prendre soi-même des mesures.

SECTIONS. Le congrès se divisera en un certain nombre de sections qui ont été déterminées provisoirement de la façon suivante :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Assyriologie.                                | 6. Iran, Arménie, Caucase.               |
| 2. Egyptologie et Africanistique.               | 7. Ancien Testament, Hébreu, Araméen.    |
| 3. Asie centrale et septentrionale; Turcologie. | 8. Islam. ...                            |
| 4. Extrême-Orient.                              | 9. Indochine, Indes orientales, Océanie. |
| 5. Inde.  | 10. Art oriental.                        |

Chaque section aura un président et un secrétaire permanents, lesquels dirigeront l'organisation des travaux de chaque section.

Les sections se réuniront tous les matins du 8—11 septembre et dans l'après-midi des mêmes jours jusqu'à environ 3 heures.

A l'occasion du Congrès se tiendra également à Leiden une réunion des papyrologues grecs, auxquels le Comité du Congrès fera un accueil cordial.

CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES. Les membres du congrès qui désireront faire des communications scientifiques dans les sections sont priés d'en prévenir le secrétariat avant le 1er mars 1931, en mentionnant le sujet.

On est prié de choisir des sujets aptes à obtenir un intérêt général parmi les spécialistes réunis dans chaque section.

L'acceptation des communications annoncées et leur distribution entre les différentes sections seront effectuées de concert avec les présidents des sections. Pour les communications qui seraient notifiées après le 1er mars 1931 le bureau du congrès doit se réserver toute liberté d'action.

Tout membre ne pourra faire qu'une seule communication au Congrès.

Les langues généralement admises pour les communications sont l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

Le bureau du Congrès décidera dans chaque cas quelles autres langues pourront être employées.

La limite de durée de chaque communication a été fixée à 30 minutes au plus. Cette limite ne pourra être dépassée qu'en vertu d'un accord préalable.

Les membres qui voudraient faire accompagner leurs communications de projections sont priés d'en faire mention. Le bureau du Congrès tâchera d'obtenir des facilités pour l'importation aux Pays-Bas du matériel nécessaire.

RENSEIGNEMENTS. Toutes les demandes de renseignements devront être adressées au secrétariat du Congrès (Musée Ethnographique, Rapenburg 67/69, Leiden, Pays-Bas). Le bureau se propose de faire paraître en temps voulu une troisième communication sur le programme du Congrès.

LEIDEN, décembre 1930.

J. H. KRAMERS,  
*secrétaire.*